

UBAC

Professionnalisation et reconnaissance du métier de conducteur - livreur en milieu urbain par la mise en place d'un cycle modulaire de formation.



Inspiration

La logistique urbaine ou l'art d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville, a fortement évolué au cours des dernières années. Le nombre de commandes ne cesse d'accroître, ce qui mène à une saturation des infrastructures dans les villes, c'est pourquoi les sociétés qui opèrent en milieu urbain doivent s'adapter aux changements.

Avec la croissance de l'e-commerce et le changement de l'image des villes qui sont de plus en plus urbanisées, mais aussi avec la croissance de la population, les livraisons lors du dernier kilomètre, deviennent de plus en plus difficiles. D'une part, les pouvoirs publics instaurent de nouvelles réglementations visant à fluidifier les flux, à diminuer les impacts néfastes pour l'environnement dus aux transports, mais aussi dans le but de réduire les incidents et la congestion dans les rues. Le développement des livraisons à domicile tend à élargir le champ traditionnel de la logistique urbaine. Dès lors, il paraît essentiel de concevoir une formation professionnelle pour le métier " conducteur-livreur au milieu urbain ".

Innovation

Le projet européen UBAC vise à mettre en place une formation modulaire au niveau européen mais aussi à favoriser l'emploi via la formation pour ce métier spécifique en milieu urbain. Les objectifs du projet sont de deux ordres : dans un premier temps, construire un programme de formation commun s'appuyant sur la logique du cadre européen de certification, favorisant la transparence, la transférabilité et la reconnaissance des compétences et des acquis d'apprentissage d'abord entre les pays membres du projet et ensuite pour tous les pays qui souhaitent rejoindre la démarche initiée par UBAC. Dans un deuxième temps, il s'agira de mettre à disposition un cycle de formation modulaire basé sur les besoins des entreprises et en prenant en compte l'amélioration des conditions de travail des employés.

La définition de profils professionnels communs permettra de circonscrire un profil métier cohérent en tenant compte des évolutions récentes du secteur du transport/logistique, d'en préciser les activités essentielles et d'en repérer les compétences caractéristiques. Il sera alors possible de clarifier les contenus de formation et les acquis d'apprentissage attendus, à la fois pour les entreprises, les centres de formations et les salariés, facilitant ainsi la mobilité des apprenants et des travailleurs au sein de l'Union Européenne. Le Luxembourg Institute of Science and Technology réalisera également des référentiels communs de certification : les référentiels seront traduits en acquis d'apprentissage en utilisant les descripteurs du CEC (savoirs, aptitudes et compétences) clairement identifiés et décrits. Ensuite, un programme de formation sera créé présentant le descriptif des modules et acquis d'apprentissage. Enfin, le Centre sera également responsable de la création des contenus des modules, ainsi que de la mise en place d'un protocole d'évaluation finale du cycle de formation.

Impact

L'impact concret sera la mise en place d'une formation explicite et clairement repérable, construite en adéquation avec la certification, les évolutions et le développement du métier " conducteur-livreur en milieu urbain ". Ceci mènera à une professionnalisation des salariés du domaine concerné, en accord avec les besoins spécifiquement exprimés au niveau III CEC par les milieux professionnels du transport Logistique.

UBAC pourra contribuer à instaurer un repère pour la formation tout au long de la vie avec une meilleure prise en compte de la diversité des parcours individuels d'acquisition de compétences propre au secteur du transport logistique. Deux vecteurs d'exploitation sont envisagés pour cette formation modulaire : toute entreprise pourra la récupérer et la proposer à ses employés. Les personnes à la recherche d'un emploi pourront également en bénéficier, ce qui leur permettra de faire valoir leurs acquis auprès de leur futur employeur.

This project has been funded with support from the European Commission.

This communication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Contact

5, avenue des Hauts-Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette
tél : +352 275 888 - 1 | LIST.lu

Séverine MIGNON (severine.mignon@list.lu)
© Copyright Novembre 2024 LIST

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY

